

Crise sociale aux Antilles

Des grèves générales contre la vie chère ont débuté à la Guadeloupe le 20 janvier 2009 puis le 5 février 2009 à la Martinique à l'initiative du LKP (*Liyannaj Kont Pwofitasyon*, mouvement contre l'exploitation outrancière) et du Collectif du 5 février qui regroupent l'ensemble des syndicats de salariés et des associations. Les revendications présentées portent notamment sur le relèvement immédiat de 200 euros nets des bas salaires et sur la baisse des prix des produits et services de base, y compris les tarifs bancaires. La contestation touche le système de fixation des prix et la concentration de l'activité import/export/distribution. Les souhaits sont d'augmenter le pouvoir d'achat et de soutenir la consommation des produits guadeloupéens et martiniquais.

Le 19 février 2009, le Président de la République Nicolas Sarkozy s'est adressé aux ultramarins en proposant plusieurs mesures visant à répondre aux différentes revendications, notamment :

- plusieurs aménagements de la Loi pour le Développement Economique de l'Outre-Mer (LODEOM, Cf. §2.3) ;
- des mesures d'amélioration des conditions de la concurrence ;
- des mesures visant à une meilleure répartition des richesses au sein de l'entreprise et à l'augmentation des revenus des ménages ;
- le doublement d'ici trois ans du nombre de jeunes ultramarins formés dans le cadre du SMA (service militaire adapté) ;
- la mise en œuvre d'une mission d'inspection examinant les mécanismes de fixation des prix des carburants outre-mer ;
- un plan de relance de 50 millions d'euros pour le développement des secteurs prioritaires (énergies renouvelables, agro-nutrition et nouvelles technologies).

Le Président a également annoncé la tenue au mois d'avril d'Etats généraux dans chacun des départements d'outre-mer.

Selon le communiqué de la Présidence de la République du 19 février, l'effort supplémentaire de l'Etat au profit des quatre DOM devrait s'élever à 580 millions d'euros dont 280 millions d'euros au titre du RSA.

Un protocole d'accord a été signé à la Guadeloupe le 4 mars 2009, prévoyant dans le cadre de l'accord Jacques Bino, le financement d'une hausse salariale de 200 euros pour les employés des entreprises signataires. Ce financement a été réparti entre l'employeur, l'Etat et les collectivités. Ainsi, la part employeur s'élève à hauteur de 50 euros pour les entreprises de moins de 100 salariés et de 100 euros pour les entreprises de plus de 100 salariés. L'Etat finance pour sa part 100 euros sur trois ans. Enfin, les collectivités locales se sont engagées à verser 50 euros (pour les entreprises de moins de 100 salariés) sur une durée de 12 mois.

A la Martinique, deux accords cadre ont été signés. Le premier, en date du 3 mars 2009, prévoit une augmentation de 200 euros nets mensuels pour les salaires du secteur privé jusqu'à 1,4 smic. Le second, en date du 6 mars 2009, prévoit une réduction des prix de 20% sur 400 produits de première nécessité. Ces deux textes ont fait l'objet d'une poursuite des négociations en commission technique en vue d'affiner les orientations générales fixées. La signature d'un protocole de suspension de conflit, reprenant les principaux points d'accord est intervenue le 14 mars 2009.

L'ampleur des conséquences de ces mouvements sociaux sur l'activité économique des 2 départements est difficile à évaluer à ce stade. Toutefois, il est à craindre compte tenu de la durée de leur arrêt d'importantes difficultés pour les entreprises notamment dans le secteur du tourisme. La crise sociale est en effet survenue en pleine saison touristique, entraînant au moins 10 000 annulations de séjours.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Projet de loi pour le développement économique de l'outre-mer (LODEOM)

La commission des finances du Sénat a apporté, après examen du rapport de MM. Eric Doligé et Marc Massion, plusieurs modifications au projet LODEOM. Elle a souhaité sur proposition de son président (Jean Arthuis) que soit pris en compte le contexte actuel de crise dans les DOM, notamment aux Antilles. Elle a inséré, un nouveau chapitre consacré au soutien du pouvoir d'achat et la fixation par décret du prix de 100 produits de première nécessité en outre-mer. Elle a étendu le montant de l'aide à la rénovation hôtelière qui passe à 7 500 euros par chambre à rénover, dans la limite de 100 chambres. Elle a reporté l'entrée en vigueur de la réforme instaurant une dégressivité des exonérations de charges sociales en outre-mer jusqu'à la promulgation de la LODEOM.

La commission a également adopté plusieurs mesures visant à encadrer la défiscalisation des investissements en outre-mer : prise en compte du dispositif de défiscalisation du logement social dans les plafonnements des niches fiscales, généralisation de la procédure de notification à Bercy des opérations de défiscalisation et information des collectivités locales des opérations de défiscalisation, préalablement à leur réalisation.

Le rapport est consultable sur : <http://www.senat.fr/rap/l08-232-1/l08-232-1.html>

Formation des prix des produits alimentaires outre-mer

M. Yves Jégo, secrétaire d'Etat en charge de l'outre-mer, en liaison avec M. Luc Chatel, secrétaire d'Etat chargé de l'industrie et de la consommation, souhaitent que toute la transparence soit faite sur la formation des prix des produits alimentaires.

M. Jégo a évoqué avec le Directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), le suivi du niveau et des conditions de formation des prix en outre-mer avec la généralisation des démarches chariot-type, déjà présentes à La Réunion, à la Guadeloupe et à la Martinique. M. Jégo a annoncé que l'Autorité de la concurrence sera saisie, avant l'été, afin de rendre un avis sur les carburants et les mécanismes d'importation et de distribution des produits de grande consommation outre-mer.

Publications au Journal Officiel

Le décret n° 2009-182 du 18 février 2009 portant création du conseil interministériel de l'outre-mer a été publié au Journal Officiel du 19 février 2009.

Législation douanière à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon

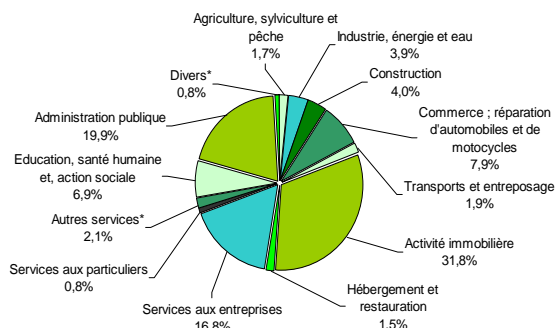
Le projet de loi n° 229 ratifiant l'ordonnance n° 2008-860 du 28 août 2008 relative à l'adaptation de la législation douanière applicable à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon présenté au Sénat par Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités locales a été renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

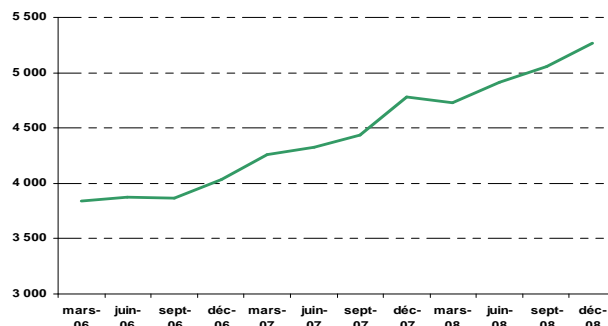
Risques recensés au Service central des risques : Contraction du rythme de croissance annuel de l'encours global au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2008, l'encours des crédits aux entreprises et aux collectivités, recensés par le Service central des risques de la Banque de France, atteint 5,2 milliards d'euros, soit une progression de 4,2 % sur trois mois et de 10,2 % sur un an (contre 18,5 % à fin décembre 2007).

Répartition des risques par secteur au 31 décembre 2008



Evolution de l'encours global des risques (M€)



Source : Service central des risques de la Banque de France

* Autres services : Autres services marchands ne pouvant être classés dans les services aux entreprises ou les services aux particuliers. Cette rubrique comprend : Télécommunications, Activités des services financiers, Assurance, Activités de poste et de courrier, Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes... * Divers: Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités des organisations et organismes extraterritoriaux, Activités des organisations associatives ...

L'administration publique, dont l'encours atteint plus d'un milliard d'euros, est le premier contributeur à la hausse globale sur un an. Avec un rythme annuel de croissance en progression (16,5 % contre 11,9 %), ce secteur participe à hauteur de 3,1 points à la croissance annuelle globale. Seconds contributeurs (à hauteur de 2,1 points et 1,3 point), les services aux entreprises et les activités immobilières voient leurs engagements progresser respectivement de 12,5 % et de 3,7 % sur un an pour atteindre 2,6 milliards d'euros au total (+158 M€). En dépit d'un ralentissement de son rythme de progression sur un an (-4,4 points), ce dernier secteur concentre une nouvelle fois la plus large part (31,8 %) de l'encours global à fin décembre 2008.

Hormis les secteurs de l'hébergement - restauration et des services aux particuliers, dont les baisses respectives atteignent -8,2 % et -3,3 % sur un an, les autres secteurs d'activité conservent un rythme de croissance de leurs encours globalement soutenu.

Médiation bancaire : 31 dossiers déposés auprès du médiateur départemental à fin février 2009

Opérationnel depuis le 14 novembre; le dispositif de médiation du crédit est destiné aux entreprises confrontées à des difficultés pour accéder au crédit et qui n'ont pu trouver de solution auprès des banques et Oséo. Sous l'égide des Préfets et des Trésoriers payeurs généraux, la médiation du crédit est conduite par les médiateurs départementaux qui sont, dans l'hexagone, les directeurs des succursales de la Banque de France, et dans l'Outre-mer, les directeurs des agences de l'IEDOM et de l'IEOM.

A fin février 2009, l'agence Iedom de Fort de France a reçu 31 dossiers, dont 6 ont été qualifiés d'inéligibles et 3 sont en cours de qualification. Sur les 22 dossiers recevables, 10 sont en cours d'instruction. 4 dossiers ont été clôturés après un succès de la médiation et 8 en échec. L'essentiel des dossiers (80%) concernent des entreprises de moins de 10 salariés, évoluant principalement dans les secteurs des services et du commerce.

Le site www.mediateurducredit.fr détaille la démarche de présentation d'un dossier au médiateur départemental. Pour toute information complémentaire : mediation.credit.972@iedom-martinique.fr ou 0800 008 112 (numéro vert)

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

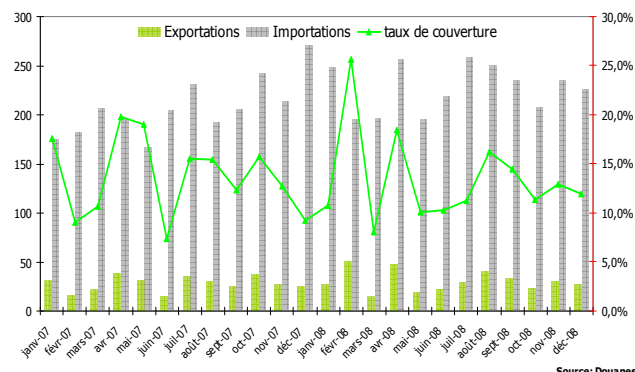
Commerce extérieur : stabilité des termes de l'échange

A fin décembre 2008, les importations cumulées atteignent 2,7 milliards d'euros contre 2,5 milliards d'euros sur la même période en 2007, soit une augmentation de 9,5% sur un an. Parallèlement, le cumul des exportations (de janvier à décembre) progresse de 9,2% par rapport à l'année 2007 pour atteindre 367,1 millions d'euros contre 336,1 millions d'euros.

La croissance des importations résulte notamment d'une progression des produits pétroliers (+26,6%) et des produits de l'industrie des biens d'équipement (+15%). Les exportations sont portées par les expéditions de produits agricoles. Ces dernières ont presque triplé par rapport à 2007. Cette situation peut être rapprochée de l'interruption des expéditions de bananes intervenue entre septembre et décembre 2007 et au rattrapage opéré en début d'année. Rappelons que le gros affrètement historique de bananes a eu lieu en mars 2008 (7 400 tonnes).

Au final, le taux de couverture ressort stable sur un an à 13,5%.

Commerce extérieur de la Martinique



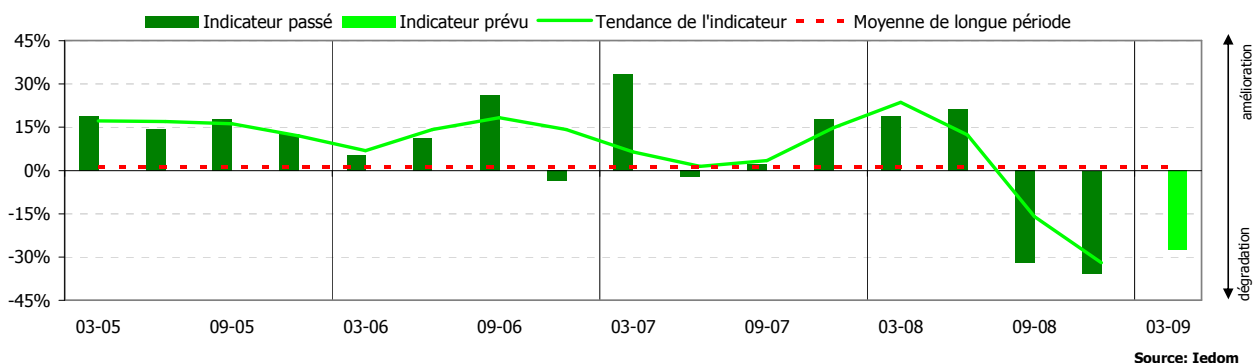
Source: Douanes

Activité économique : nouvelle dégradation du moral des chefs d'entreprise au 4T08.

Au 4^e trimestre 2008, l'activité économique de la Martinique est caractérisée par une nouvelle contraction du courant d'affaires. L'enquête de conjoncture de l'Iedom auprès des chefs d'entreprise fait ressortir des soldes d'opinion négatifs pour le deuxième trimestre consécutif. L'ensemble des secteurs est affecté par une relative perte de confiance lié aux tensions de trésorerie et au ralentissement de la consommation des ménages. Ces éléments conduisent à la dégradation des indicateurs de vulnérabilité et à l'attentisme des dirigeants en matière d'investissement. Au final, la perte de vitesse de l'économie martiniquaise intervenue en 2007 semble se confirmer pour 2008 malgré les signes encourageants enregistrés au 1^{er} semestre.

Evolution des soldes d'opinion des chefs d'entreprise

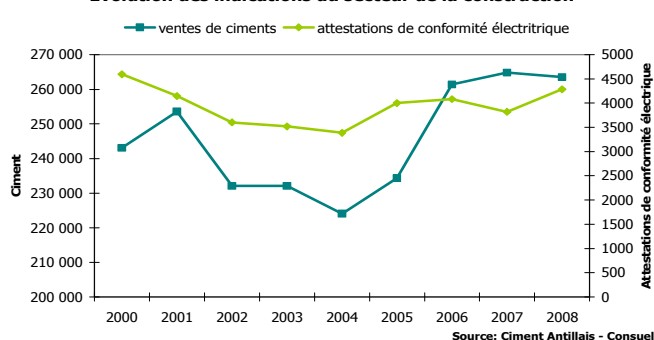
Ensemble des secteurs



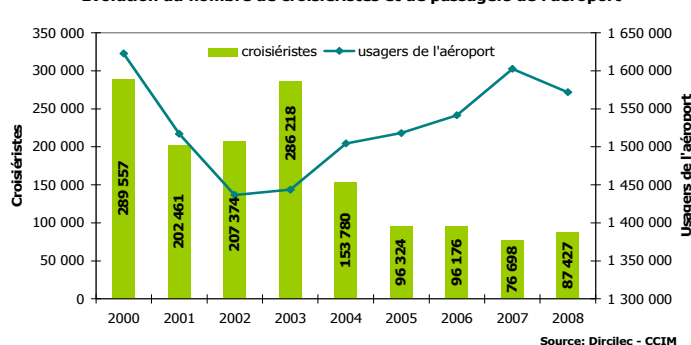
Les plus touchés par le ralentissement de l'activité économique sont les secteurs du tourisme et du BTP. Ce dernier subit l'allongement des délais de paiement qui pénalise les niveaux de trésorerie et impacte les décisions d'investissement. Certains indicateurs objectifs confortent le constat d'une activité en repli. Ainsi, les ventes de ciment du 4^e trimestre accusent un repli de 4,5% par rapport au 3^e trimestre 2008 (en données CVS) et de 7,2% sur un an. De leur côté, les attestations de conformité électrique accusent un repli de 0,6% d'un trimestre sur l'autre (4T08/3T08). Toutefois, sur un an, le nombre d'attestations délivrées ressort en hausse de 18%. Cette évolution peut être rapprochée des craintes des professionnels autour des dispositions inscrites au projet de loi programme pour l'Outre-mer ayant conduit les entrepreneurs du BTP à accélérer au cours du deuxième et troisième trimestre le rythme de finalisation des programmes immobiliers en cours.

Dans le secteur hôtelier, l'activité est toujours en berne malgré l'amélioration du taux d'occupation des hôtels : 59% en novembre 2008 (données provisoires) contre 55% l'année précédente. Le nombre de passagers de l'aéroport Aimé Césaire diminue de 1,9% sur un an. En revanche, le segment de la croisière bénéficie du regain d'activité du 4^e trimestre (33 000 croisiéristes et 34 escales) et affiche une progression de 14% sur un an du nombre cumulé de croisiéristes.

Evolution des indications du secteur de la construction



Evolution du nombre de croisiéristes et de passagers de l'aéroport



Mouvement social autour du pouvoir d'achat, des salaires et de l'emploi:

Le 5 février, la Martinique a été touchée par un mouvement de grève générale initié par le « collectif du 5 février contre la vie chère », constitué d'une douzaine de centrales syndicales, par la suite rejoint par des associations d'origine diverse. La plateforme de revendications du collectif concernait plus particulièrement le niveau et la formation des prix (produits de première nécessité, services au sens large...), les salaires et minima sociaux, l'emploi, l'éducation, l'agriculture et la santé. Durant le mouvement, l'activité économique de l'île a été paralysée. Les grandes surfaces ont été fermées, l'accès au port de commerce et aux principales zones commerciales, industrielles et artisanales a été bloqué tandis qu'un service minimum de livraison de carburant a été mis en place. Par ailleurs, le fonctionnement de la majorité des services publics (écoles, lycées, université, Mairies, Poste), de certaines banques et de certains médias a été largement perturbé. La montée progressive de la tension sociale a notamment conduit à certains débordements, entre le 24 et le 26 février puis le 6 mars 2009, avec comme conséquences le saccage et le vol de nombreux commerces et la dégradation de certains bâtiments et équipements publics par des casseurs.

Durant plus d'un mois, les négociations quasi-quotidiennes associant l'Etat, les parlementaires, les représentations patronales et syndicales ont principalement porté sur une baisse des prix de 20 % sur 100 familles de produits de première nécessité et l'augmentation des bas salaires dans le secteur privé et public. A l'issue de 38 jours de grève, la signature d'un protocole de suspension de conflit, reprenant les principaux points d'accord, est intervenue le 14 mars 2009.

LES INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	var.% mensuelle	Glissement annuel
Prix¹ <i>(source : INSEE)</i>	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- janvier 2009	121,7	+0,4%	+1,0%
Chômage <i>(source : DDTEFP)</i>	Nombre de demandeurs d'emploi indicateur de chômage (base pop. Active : 162 556)	- janvier 2009 - janvier 2009	34 155 21,0%	-1,2%	+3,7% +0,7 point
Allocation Chômage <i>(source : Assedic)</i>	Nombre de bénéficiaires de l'allocation unique dégressive et de l'aide au retour à l'emploi	- décembre 2008	12 125	+0,2%	+3,5%
RMI <i>(source : CAF)</i>	Nombre de bénéficiaires payés	- janvier 2009	27 424	-2,6%	-11,1%
Commerce extérieur <i>(source : Douanes)</i>	Importations (en M€) Exportations (en M€) Taux de couverture mensuel:	- décembre 2008 - décembre 2008	226,6 27,0 11,9%	-3,5% -11,3%	-16,4% +7,7% +2,7 points
Grande distribution <i>(source : DRCCRF)</i>	Indicateur chiffre d'affaires (base 100 en 1990) Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- décembre 2008 - décembre 2008	388 494,9	67,3%	+21,6% +13,5%

LES INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	var.% mensuelle	Glissement annuel
Banane <i>(source : DRCCRF)</i>	Expéditions de bananes (tonnes)	- décembre 2008 - cumul annuel	14 065 147 141	-8,6%	nd +9,8%
Trafic aéroportuaire <i>(source : CCIM)</i>	Nombre de passagers	- janvier 2009 - cumul annuel	141 580 141 580	+4,0%	+4,1% +4,1%
Trafic Maritime <i>(source : Dircilec)</i>	Nombre de croisiéristes	- décembre 2008 - cumul annuel	19 634 87 427	nd	+33,3% +14,0%
Construction <i>(source: Ciments antillais)</i>	Ventes de ciment (tonnes)	- décembre 2008 - cumul annuel	20 550 263 536	+8,7%	+2,2% -0,5%

¹ Données estimées

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement	taux	1,50%	date d'effet	11/03/2009
Taux de la facilité de prêt marginal		2,50%		11/03/2009
Taux de la facilité de dépôt		0,50%		11/03/2009

Taux d'intérêt légal

ANNEE	2009	3,79%	JO du	11/02/09
ANNEE	2008	3,99%	JO du	23/02/08

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/09)

	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	2,50%	2,50%	3,00%	2,50%	1,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Novembre	Décembre	Janvier	février	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
3,1616%	2,4511%	1,8404%	1,2583%	1,6300%	1,9450%	2,0360%	2,1370%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Novembre	Décembre	Janvier	Février	Novembre	Décembre	Janvier	février
4,02%	3,53%	3,64%	3,74%	4,22%	3,73%	3,84%	3,94%

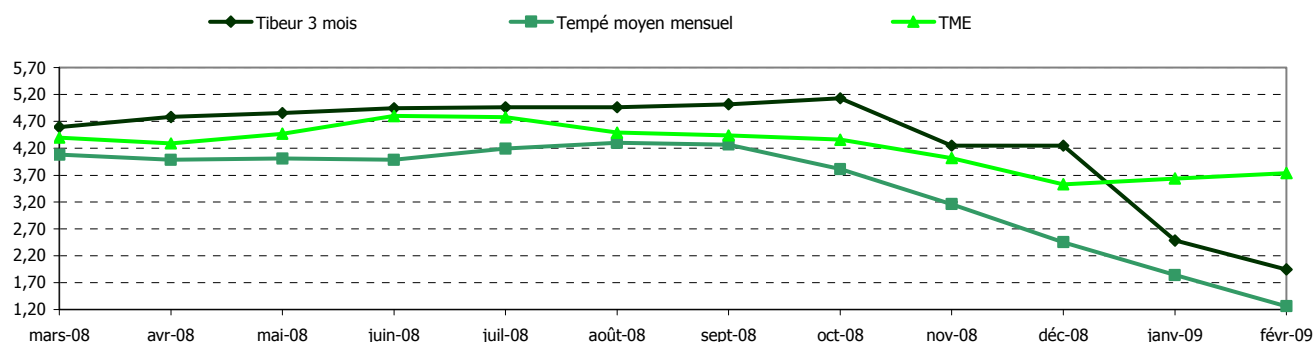
Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2009)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		7,80%			
Prêts à taux variable		7,80%			
Prêts relais		7,72%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,32%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts voyageurs hypothécaires		21,11%	Découverts en compte (1)		14,55%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		9,92%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

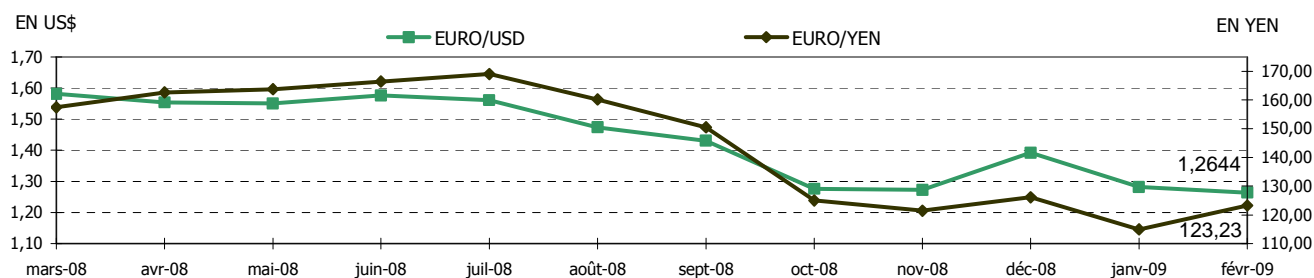
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2644	EURO/ZAR (Afrique du sud)	12,8146	EURO/SRD (Surinam)	3,48647
EURO/JPY (Japon)	123,2300	EURO/BWP (Botswana)	10,10320	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,77330
EURO/CAD (Canada)	1,5985	EURO/SCR (Seychelles)	21,3939	EURO/DOP (Rép. Dom.)	45,4025
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,89310	EURO/MUR (Maurice)	43,2426	EURO/BBD (La Barbade)	2,5400
EURO/SGD (Singapour)	1,9559	EURO/BRL (Brésil)	3,0093	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,90663
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,8053	EURO/VEF (Vénézuéla)	2,72732	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2460,57	EURO/XCD (Dominique)	3,4036	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK